

Séance ordinaire du 1^{er} mai 2018

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi premier mai deux mille dix-huit à neuf heures, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général (partiellement), Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement durable, Yves Després, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, attaché politique du Bureau de la mairie, Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie (partiellement), Marc-Antoine Trudel, directeur du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2018-04-94**Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 1^{er} mai 2018.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

CE-2018-04-95**Approbation du procès-verbal des séances des 23 et 24 avril 2018**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 23 et 24 avril 2018.

CE-2018-04-96**Aide financière à Regroupement pour la mise en valeur de la rue St-Laurent**

[Document d'aide à la décision GRE-2018-093-R-1](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 2 000 \$ à Regroupement pour la mise en valeur de la rue St-Laurent, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-04-97**Aide financière à Service d'entraide de Pintendre**

[Document d'aide à la décision GRE-2018-100](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 1 000 \$ à Service d'entraide de Pintendre, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-04-98**Aide financière à Le cercle de fermières Pintendre**

[Document d'aide à la décision GRE-2018-105](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 825 \$ à Le cercle de fermières Pintendre, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-04-99

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Fondation école Marcelle-Mallet

[Document d'aide à la décision GRE-2018-112-R-1](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Janet Jones, Amélie Landry et Fleur Paradis à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Fondation école Marcelle-Mallet, le 1^{er} mai 2018 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2018-05-00

Aide financière à Les chevaliers de Colomb du conseil de Lauzon, numéro 10650

[Document d'aide à la décision GRE-2018-113](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à Les chevaliers de Colomb du conseil de Lauzon, numéro 10650, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-05-01

Aide financière à l'Association de baseball Lévis-Centre

[Document d'aide à la décision GRE-2018-114](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à l'Association de baseball Lévis-Centre, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-05-02

Aide financière à la Maison de soins palliatifs du Littoral

[Document d'aide à la décision GRE-2018-116](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 5 000 \$ à la Maison de soins palliatifs du Littoral, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-05-03

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Chambre de commerce de Lévis

[Document d'aide à la décision GRE-2018-120](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine, Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Chambre de commerce de Lévis, le 3 mai 2018 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2018-05-04**Aide financière au Club lions de Charny inc.**
[Document d'aide à la décision GRE-2018-122](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 200 \$ au Club lions de Charny inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-05-05**Régularisation du titre de propriété d'une partie du lot 2 436 007 du cadastre du Québec (rue Saint-Georges, secteur Lévis)**
[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-015](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de se prévaloir de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* pour revendiquer la propriété de la partie du lot 2 434 007 du cadastre du Québec, telle qu'elle est montrée à la description technique préparée par Pierre-Luc Dubé, arpenteur-géomètre, le 28 mars 2018, de sa minute portant le numéro 191, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INF-BI-2018-015, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-05-06**Vente du lot 2 660 388 du cadastre du Québec et des parties des lots 2 431 574 et autres de ce cadastre (rue Brousseau, chemin des Forts et boulevard Étienne-Dallaire, secteur Lévis) et confirmation relative à l'utilisation de ces lots**
[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-021](#)

Il est résolu :

- d'accepter les offres d'achat annexées à la fiche de prise de décision INF-BI-2018-021 concernant les lots et parties de lots suivants :
 - ✓ le lot 2 660 388 du cadastre du Québec;
 - ✓ une partie du lot 2 431 574 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 2 422,4 mètres carrés;
 - ✓ une partie du lot 2 660 381 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 1072,0 mètres carrés;
 - ✓ une partie du lot 2 660 380 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 201,2 mètres carrés;
 - ✓ une partie du lot 2 660 381 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 2 289,4 mètres carrés;
 - ✓ une partie du lot 2 660 384 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 3 465,3 mètres carrés;
 - ✓ une partie du lot 2 660 387 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 1 879,4 mètres carrés;
 - ✓ une partie du lot 2 660 387 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 1 164,6 mètres carrés;
 - ✓ une partie du lot 2 660 387 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 424,9 mètres carrés;
 - ✓ une partie du lot 2 660 387 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 1004,9 mètres carrés;

les frais relatifs à ces transactions à être assumés par l'acquéreur;

- de décréter que ce lot et ces parties de lots ne sont plus affectés à l'utilité publique, conditionnellement à leur vente;
- d'affecter le produit net de ces ventes à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique;
- d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-05-07

Acquisition de servitudes sur une partie des lots 2 432 787 et autres du cadastre du Québec (rues Napoléon et Saint-Onésime, secteur Lévis) [Document d'aide à la décision INF-BI-2018-025](#)

Il est résolu :

- d'acquérir une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc et d'égout sur une partie du lot 2 432 787 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 9,3 mètres carrés, telle qu'elle est montrée en annexe à la fiche de prise de décision INF-BI-2018-025, en faveur du lot 2 435 997 de ce cadastre, au montant de 2 200 \$ plus taxes si applicables, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'acquérir une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc et d'égout sur une partie du lot 2 432 792 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 99,6 mètres carrés, telle qu'elle est montrée en annexe à cette fiche de prise de décision, en faveur du lot 2 435 998 de ce cadastre, au montant de 27 000 \$, plus taxes si applicables, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'acquérir une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc et d'égout sur une partie du lot 2 432 859 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 15,5 mètres carrés, telle qu'elle est montrée en annexe à cette fiche de prise de décision, en faveur du lot 2 435 998 de ce cadastre, au montant de 3 000 \$, plus taxes si applicables, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'acquérir une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc et d'égout sur une partie du lot 2 432 861 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 85,1 mètres carrés, telle qu'elle est montrée en annexe à cette fiche de prise de décision, en faveur du lot 2 435 998 de ce cadastre, au montant de 20 800 \$, plus taxes si applicables, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;

- d'acquérir une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc et d'égout sur une partie du lot 2 432 789 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 73,4 mètres carrés, telle qu'elle est montrée en annexe à cette fiche de prise de décision, en faveur du lot 2 435 997 de ce cadastre, au montant de 11 500 \$, plus taxes si applicables, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'acquérir une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc et d'égout sur une partie du lot 2 432 862 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 78,5 mètres carrés, telle qu'elle est montrée en annexe à cette fiche de prise de décision, en faveur du lot 2 436 037 de ce cadastre, au montant de 13 000 \$, plus taxes si applicables, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'acquérir une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc et d'égout sur une partie du lot 2 432 790 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 5,2 mètres carrés, telle qu'elle est montrée en annexe à cette fiche de prise de décision, en faveur du lot 2 435 998 de ce cadastre, au montant de 1 500 \$, plus taxes si applicables, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-05-08

Modification de la résolution CE-2017-15-31 « Acquisition d'une servitude sur le lot 3 020 424 du cadastre du Québec (rue de la Grève-Gilmour, secteur Lévis) »

[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-027](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2017-15-31 « Acquisition d'une servitude sur le lot 3 020 424 du cadastre du Québec (rue de la Grève-Gilmour, secteur Lévis) » par le remplacement, à l'alinéa, de l'année « 2057 » par l'année « 2047 ».

CE-2018-05-09

Modification de la résolution CE-2018-03-19 « Financement des dépenses relatives à la réalisation des travaux de réfection sur les rues des Castels et de la Châtelaine (secteur Lévis), de la rue du Vieux-Fort (secteur Lévis), des rues Emmanuel-Routhier et Pierre-Fontaine, sur la rue Emmanuel-Routhier à partir de l'avenue Joseph-Hudon et de la rue Pierre-Fontaine jusqu'à l'avenue des Églises (secteur Charny) et sur les rues Théophile-Hallé et Noël (entre chemin du Fleuve et chemin du Sault, secteur Saint-Romuald) »

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-035](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2018-03-19 « Financement des dépenses relatives à la réalisation des travaux de réfection sur les rues des Castels et de la Châtelaine (secteur Lévis), de la rue du Vieux-Fort (secteur Lévis), des rues Emmanuel-Routhier et Pierre-Fontaine, sur la rue Emmanuel-Routhier à partir de l'avenue Joseph-Hudon et de la rue Pierre-Fontaine jusqu'à

l'avenue des Églises (secteur Charny) et sur les rues Théophile-Hallé et Noël (entre chemin du Fleuve et chemin du Sault, secteur Saint-Romuald) », par le remplacement du deuxième paragraphe de l'alinéa, par le suivant :

« de financer la dépense relative à la réalisation des travaux des rues Emmanuel-Routhier et Pierre-Fontaine (secteur Charny), qui consistent à la désaffectation du réseau pluvial et sanitaire existant situé en arrière des lots et la mise en place du réseau d'égout pluvial, sanitaire et d'aqueduc conforme aux normes, la réalisation des travaux de branchements privés de certaines résidences situées sur les rues Emmanuel-Routhier, Pierre-Fontaine, l'avenue Joseph-Hudon et l'avenue des Églises, ainsi que la mise en place d'une nouvelle structure de chaussée et bordures sur la rue Emmanuel-Routhier à partir de l'avenue Joseph-Hudon et de la rue Pierre-Fontaine jusqu'à l'avenue des Églises (secteur Charny) au montant maximal de 2 500 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-47 ».

CE-2018-05-10

Ententes intermunicipales relatives à la fourniture du service de réponse aux appels d'urgence (9-1-1) et à la répartition des appels de nature incendie à intervenir avec la Ville de Sainte-Marie

[Document d'aide à la décision POL-2018-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure les ententes intermunicipales relatives à la fourniture du service de réponse aux appels d'urgence (9-1-1) et à la répartition des appels de nature incendie à intervenir avec la Ville de Sainte-Marie, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-05-11

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation du 7 mars 2018

[Document d'aide à la décision INC-2018-013](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation tenue le 7 mars 2018, est déposé, à titre d'information.

CE-2018-05-12

Autorisation au Grand défi Pierre Lavoie et à Drone studio inc. à opérer des drones sur le territoire de la ville

[Document d'aide à la décision COM-2018-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le Grand défi Pierre Lavoie et Drone studio inc. à opérer des drones sur le territoire de la ville, dans les limites de la Ville, pour la tenue de l'événement qui aura lieu le 16 juin 2018 et de confirmer cette autorisation par écrit.

CE-2018-05-13

Désignation de la Citoyenne ou du citoyen d'honneur de la Ville pour l'année 2018

Document d'aide à la décision COM-2018-005

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner la personne mentionnée à la fiche de prise de décision COM-2018-005, à titre de *Citoyenne ou du citoyen d'honneur de la Ville* pour l'année 2018, telle qu'elle a été proposée par les membres du comité lors de la rencontre du 5 avril 2018.

CE-2018-05-14

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances du 23 mars 2018

[Document d'aide à la décision FIN-2018-013](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 23 mars 2018, est déposé, à titre d'information.

CE-2018-05-15

Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 21 février au 5 avril 2018

[Document d'aide à la décision FIN-2018-014](#)

La liste des déboursés pour la période du 21 février au 5 avril 2018, est déposée, à titre d'information.

CE-2018-05-16

Dépôt de la liste des amendements budgétaires numéros 17 à 41 traités entre le 21 février et le 5 avril 2018

[Document d'aide à la décision FIN-2018-015](#)

La liste des amendements budgétaires portant les numéros 17 à 41, traités entre le 21 février et le 5 avril 2018, est déposée, à titre d'information.

CE-2018-05-17

Désignation d'un représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190)

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2018-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner madame Nathalie Labrecque, chef du Service à la prévention et soutien à l'organisation de la Direction du service de la sécurité incendie, à titre de représentante de l'employeur au comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190), afin de terminer le mandat de monsieur Réjean Pérusse prévu jusqu'au 21 avril 2020.

CE-2018-05-18

Adoption du Second projet de règlement RV-2018-17-90 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone H1069 sur le chemin du Sault, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-081](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de

règlement RV-2018-17-90 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-01-30.

CE-2018-05-19

Renouvellement du mandat d'un membre du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine

[Document d'aide à la décision URBA-2018-082](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renouveler le mandat de monsieur Réjean Lafleur à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine, et ce, pour un mandat de deux ans débutant le 7 juillet 2018.

CE-2018-05-20

Adoption du Second projet de règlement RV-2018-18-00 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (plantation d'arbres, aménagement d'un espace de stationnement (îlot de verdure) et écrans tampons, pour les usages commerciaux, industriels, conservation et récréation extérieure et publics et communautaires)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-084](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2018-18-00 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-01-66.

CE-2018-05-21

Adoption du Règlement RV-2018-17-89 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (enseigne)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-087](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2018-17-89 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-01-00.

Le président du comité exécutif prend son siège.

CE-2018-05-22

Attribution de toponymes à des rues et à un parc

[Document d'aide à la décision URBA-2018-089](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer les odonymes suivants pour des nouvelles rues, dont les plans sont annexés à la fiche de prise de décision URBA-2018-089 :

- ✓ rue 1 : rue de l'Aquarelle
- ✓ rue 2 : rue du Havre
- ✓ rue 3 : rue de Charlevoix

- ✓ rue 4 : rue de la Céramique
- ✓ rue 5 : rue de l'Eau-Forte
- ✓ rue 6 : rue de l'Amont

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le toponyme « parc Huot » en remplacement du nom « parc l'Art de Vive », correspondant au lot 2 847 049 du cadastre du Québec.

CE-2018-05-23

Entente triennale de visibilité à intervenir avec Festivent inc.

Document d'aide à la décision DEV-2018-015

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente triennale de visibilité à intervenir avec Festivent inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-015, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-05-24

Promesse d'échange d'une partie du lot 4 851 370 du cadastre du Québec contre le lot 2 222 161 de ce cadastre (rue de la Pascaline, secteur Lévis, Innoparc), confirmation relative à l'utilisation de ce lot et financement afférent

[Document d'aide à la décision DEV-2018-020](#)

Il est résolu d'accepter la promesse d'échange du lot 2 222 161 du cadastre du Québec contre une partie du lot 4 851 370 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 887,7 mètres carrés, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-020, d'autoriser le directeur du Développement économique et de la promotion à signer cette promesse d'échange, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, et de confirmer que la partie du lot 4 851 370 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 887,7 mètres carrés, n'est plus affectée à l'utilité publique, conditionnellement à cet échange.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer cette dépense au montant maximal de 8 200 \$, à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE-2018-05-25

Abrogation de la résolution CV-2016-11-24 « Conclusion d'un protocole d'entente à intervenir avec la Commissions scolaire des navigateurs et autres partenaires et financement afférent »

[Document d'aide à la décision DEV-2018-048](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2016-11-24 « Conclusion d'un protocole d'entente à intervenir avec la Commissions scolaire des navigateurs et autres partenaires et financement afférent ».

CE-2018-05-26

Modification de la résolution CE-2017-14-46 «Cession de servitudes de distribution d'énergie électrique sur une partie des lots 3 021 187 et 3 748 954 du cadastre du Québec en faveur d'Hydro-Québec (rue des Riveurs, secteur Lévis) »

[Document d'aide à la décision DEV-2018-053](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2017-14-46 « Cession de servitudes de distribution d'énergie électrique sur une partie des lots 3 021 187 et 3 748 954 du cadastre du Québec en faveur d'Hydro-Québec (rue des Riveurs, secteur Lévis) » par le remplacement, à l'alinéa, du nombre et des mots « 4 192,51 mètres carrés » par le nombre et les mots « 6 672,51 mètres carrés » et du numéro « DEV-2017-180 » par le numéro « DEV-2018-053 ».

CE-2018-05-27

Autorisation pour la tenue de l'événement *Raid Banque Nationale* au parc de l'Anse-Tibbits et sur une partie du Parcours des anses pour les années 2018, 2019 et 2020

[Document d'aide à la décision DEV-2018-054](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis à utiliser le parc de l'Anse-Tibbits et une partie du Parcours des anses pour la tenue de l'événement *Raid Banque Nationale* en mai 2018, 2019 et 2020.

CE-2018-05-28

Aide financière au Collège d'enseignement général et professionnel de Lévis-Lauzon

[Document d'aide à la décision DEV-2018-056](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'accorder une aide financière de 15 000 \$ au Collège d'enseignement général et professionnel de Lévis-Lauzon pour son projet visant la réalisation d'une étude de marché pour établir un pôle d'excellence en éducation dans le Pôle Chaudière, conformément à la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-05-29

Aide financière à l'École de musique Jésus-Marie

[Document d'aide à la décision DEV-2018-058](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 5 000 \$ à l'École de musique Jésus-Marie pour son projet visant la tenue d'un exercice de planification afin de mieux orienter le développement des affaires de l'entreprise, conformément à la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-05-30

Autorisation de la dépense relative au déplacement de différentes infrastructures d'utilités publiques dans le cadre du réaménagement de l'intersection des rues Jérôme-Demers et Marie-Victorin (secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision APP-2018-048](#)

Il est résolu d'autoriser à Bell Canada la dépense pour le déplacement de différentes infrastructures d'utilités publiques dans le cadre du réaménagement de l'intersection des rues Jérôme-Demers et Marie-Victorin (secteur Saint-Nicolas) au montant de 239 434,79 \$, avant TPS et TVQ.

CE-2018-05-31

Attribution du contrat pour la collecte et le transport des matières résiduelles contenues dans les contenants semi-enfouis à chargement par grue pour la Ville

[Document d'aide à la décision APP-2018-052](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la collecte et le transport des matières résiduelles contenues dans les contenants semi-enfouis à chargement par grue pour la Ville (appel d'offres 2018-50-21), à Sani-terre environnement inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 468 786,32 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, et dont le prix sera indexé à compter de la deuxième année du contrat selon l'indice des prix à la consommation et le prix du carburant, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2018-05-32

Modification du contrat pour le regroupement d'achat de sel pour le déglacage des chaussées (chlorure de sodium)

[Document d'aide à la décision APP-2018-053](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour le regroupement d'achat de sel pour le déglacage des chaussées (chlorure de sodium), attribué par la résolution CV-2013-03-21, à Compass minerals Canada corp., au montant de 251 804 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2018-053, compte tenu que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2018-05-33

Financement afférent à l'attribution du contrat pour la réfection de l'avenue Bégin (secteur Lévis) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2018-065](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la réalisation des travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout, de voirie sur l'avenue Bégin (secteur Lévis), au montant maximal de 1 380 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-46.

Il est également résolu d'attribuer le contrat pour la réfection de l'avenue Bégin (secteur Lévis) (appel d'offres 2018-50-34), à Maxi-Paysage inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 4 377 810,35 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2018-05-34

Modification de la résolution CE-2018-04-48 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Fondation collège de Lévis »

[Document d'aide à la décision GRE-2018-130](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2018-04-48 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Fondation Collège de Lévis » par l'ajout, à l'alinéa, des noms « Serge Côté et Steve Dorval » avant le nom « Brigitte Duchesneau ».

CE-2018-05-35

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 28 février 2018

[Document d'aide à la décision GRE-2018-131](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 28 février 2018, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport au conseil de la Ville, à titre d'information.

CE-2018-05-36

Règlement décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2018-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2018-006. Ce règlement a pour objet de financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques par un emprunt n'excédant pas la somme de 903 000 \$, d'un terme de trois ans, et par un emprunt n'excédant pas 3 832 500 \$, d'un terme de 15 ans, remboursables par une affectation annuelle d'une portion suffisante des revenus généraux de la Ville.

CE-2018-05-37

Autorisation à un membre du conseil de la Ville aux fins de sa participation à une activité au bénéfice de Le club quatre saisons Lévis inc. et aide financière à cet organisme

[Document d'aide à la décision GRE-2018-133](#)

Il est résolu d'autoriser le membre du conseil de la Ville Amélie Landry à participer à l'activité organisée au bénéfice de Le club quatre saisons Lévis inc., le 5 mai 2018 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Il est également résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à cet organisme, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-05-38

Félicitations à monsieur Yves Rousseau

Il est résolu de féliciter monsieur Yves Rousseau, technicien en génie civil du Service du génie de la Direction des infrastructures, pour l'excellence de son travail dans le cadre de la rencontre des citoyennes et citoyens à l'égard du projet de réfection de l'avenue Bégin (secteur Lévis), source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

CE-2018-05-39

Levée de la séance

La séance est levée à 11 h 50.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
